

**OBJET : Solution de communication mise en œuvre dans les établissements médico-sociaux (EHPAD, EPSMS) de la direction commune à destination des familles**

Mesdames, Messieurs,

Pour pallier aux limitations de visites de vos proches en établissement médico-social, chaque établissement s'organise pour vous permettre de converser avec vos proches. Ainsi, nous vous proposons une solution de conversation vidéo-phonique par l'intermédiaire de la solution Speakylink.

**INFORMATION**

**Destinataires :**

- Familles des résidents du secteur médico-social de l'établissement

Pour la mise en œuvre de cette solution, le matériel requis est :



- Une ligne téléphonique fixe
- Un téléphone portable (***pas d'I-phone 6 ou 6S***)  
ou
- un ordinateur muni d'une Webcam et accès internet.



**Copie :**

- Cadres du secteur médico-social  
- Mme I. ELHARAR  
- S. BERTHOU  
- Administrateurs de garde site de Luçon

**Emetteur :**

**Direction du site de Luçon**

Les familles qui le souhaitent, sont invitées à contacter le cadre de la résidence ou du service concerné, afin d'organiser l'heure de la vidéo avec votre proche, en fonction des disponibilités du matériel et des professionnels.

Nom du cadre : **Mme H. GUILLON**

N° de téléphone : **02 51 28 33 79**

Il vous sera demandé :

- Votre numéro de téléphone (ligne fixe),
- Votre numéro de téléphone portable si celui-ci est équipé d'une caméra  
ou
- Votre adresse mail si votre ordinateur est équipé d'une Webcam
- A l'heure du rendez-vous fixée, vous serez contacté par téléphone et recevrez un lien soit sur votre téléphone portable soit sur votre boîte mail.

visio Ehpap CHD du CHD  
Vendée vous invite à  
une session Speakylink :  
<https://speaky.link/UBww>

Le professionnel vous demandera de valider le lien et ainsi vous serez mis en relation :

- en vidéo par le support choisi (ordinateur ou portable)  
et
- en audio par le téléphone

**Nous souhaitons que ces nouvelles technologies vous permettent de conserver les liens indispensables de nos résidents avec leur famille.**

Aussi, je vous remercie de votre compréhension et de votre concours pour organiser au mieux cette période.

Le 26 mars 2020

Le Directeur de site,  
Erick BOURDON